

Recyclage du plastique : l'Europe en ordre dispersé

Mardi 10 juillet à Bruxelles, la commission environnement du Parlement a adopté une « stratégie européenne sur les matières plastiques dans une économie circulaire ». Ce rapport d'initiative parlementaire sera ensuite voté en assemblée plénière, en principe le 13 septembre. Il met en avant la nécessité de réduire les déchets à la source en développant l'écoconception des objets et, en aval, il préconise le développement d'un marché unifié du recyclage du plastique. La Commission a également présenté le 28 mai une proposition de directive pour interdire l'usage de certains plastiques à usage unique : pailles, cotons-tiges, couverts jetables.

Il y a en effet urgence. Selon la Commission, les Européens achètent chaque année 49 millions de tonnes de plastique sous toutes formes, en particulier les équipements électriques et électroniques (5,8 %), les automobiles (8,9 %), le bâtiment et la construction (19,7 %) et, surtout, les emballages (39,9 %). Et chaque année, ils jettent la moitié du plastique qu'ils consomment.

Du moins s'agit-il des volumes recensés. Car une partie disparaît dans des filières clandestines de récupération (automobiles, déchets électroniques...), quand ils ne sont pas purement et simplement abandonnés dans la nature. Un nouveau rapport du WWF a consacré un rapport alarmant sur la Méditerranée, devenue un dépotoir sauvage de déchets plastiques, surtout en période estivale : les Européens y déverseraient entre 220 et 630 milliers de tonnes de déchets.

Pour autant, l'Europe a nettement progressé ces dernières années dans la gestion de ses déchets. Sur un total de 27,1 millions de tonnes de déchets plastique collectés en 2016, l'Europe en a valorisé 19,7 millions de tonnes, soit 72,7 %, sous forme d'énergie (par incinération) ou via les filières de recyclage. Cette valorisation a nettement progressé : en 2006, 11,7 millions des 24,5 millions de tonnes alors collectées avaient été valorisées, soit 47,7 %.

Ce mouvement fait reculer la mise en décharge. Mais le recyclage est minoritaire : il représentait, en 2016, 31,1 % des déchets collectés en Europe, quand 41,6 % de la collecte sont incinérés. Dans ce progrès d'ensemble, tous les pays européens ne se valent pas. Sur 30 états (avec la Suisse et la Norvège), dix ont atteint un taux de valorisation qui dépasse les 90 %. Et pour cause : il s'agit de pays qui ont mis en place des réglementations limitant ou interdisant la mise en décharge.

Si les pays d'Europe centrale et de l'Est affichent les plus forts taux de mise en décharge, ils ne sont pas les seuls à être à la traîne. Des pays comme le Royaume-Uni, la France, l'Italie, l'Espagne se distinguent par des taux de valorisation inférieurs à la moyenne européenne.

Les performances des différents états européens en matière de valorisation de leurs déchets plastiques doivent être évaluées à l'aune de leur poids économique. Avec un taux de valorisation de 18,7 %, Malte est peut-être la lanterne rouge, mais cela représente des petits tonnages. En revanche, si le Royaume-Uni, l'Italie, la France, l'Espagne et la Pologne rejoignent le groupe des pays qui ont sévèrement limité la mise en décharge, cela ferait bondir les taux de valorisation en Europe : ces cinq états représentent à eux seuls plus de la moitié des déchets plastiques collectés.

Il ne faut pas perdre de vue que la principale source de déchets plastiques réside dans les emballages : 61,6 % de l'ensemble en 2016. Il est prioritaire d'agir, d'une part en limitant la consommation d'emballage plastiques (dans le secteur alimentaire et la distribution, notamment), d'autre part en développant les filières de recyclage. Ce dont devraient s'inspirer nos décideurs péi.

Un frein important au recyclage du plastique est le prix des hydrocarbures. Outre les coûts de collecte, recycler du plastique est énergivore. Il sera difficile de développer le recyclage sans neutraliser l'écart de coûts entre la matière vierge et la matière recyclée via la fiscalité environnementale et des mesures réglementaires. Un sujet qui fâche. Il reste à savoir si la « stratégie plastique » que l'Europe met en place lui donnera les moyens de ses ambitions.